

Collectif Intercommunal « Décharge de Castries »

**Collectif des habitants des communes d'ASSAS, CASTRIES, GUZARGUES,
MONTAUD, ST DREZERY, TEYRAN**

**Avec le soutien des associations : AssoMontaud, Garrigue au cœur (Teyran),
l'Arbousier (Castries), Sauvons Guzargues, Vivre à Montaud.**

NON AU PROJET D'EXTENSION DE LA DECHARGE (ISDND) DE CASTRIES !

Alors que cette filière fonctionne mal et nous envoie régulièrement des odeurs insupportables, la Communauté d'Agglomération de Montpellier a initié une enquête publique pour agrandir la décharge actuelle.

Cette enquête publique aura lieu du 9 janvier au 17 février 2012.

La décharge, ça suffit !

Depuis des années maintenant nous supportons les nuisances de cette installation. Il est devenu inacceptable de laisser se dégrader ainsi notre environnement, notre qualité de vie et de mettre en péril l'activité économique, touristique et viticole des villages d'ASSAS, CASTRIES, GUZARGUES, MONTAUD, ST DREZERY, SUSSARGUES et TEYRAN.

Il est temps désormais que les citoyens des villages voisins de la décharge de Castries se mobilisent. **Exprimons notre désaccord en participant massivement à l'enquête publique en cours et signifions tous ensemble le refus de cette extension. COMMENT ?**

Plusieurs solutions :

- **Ecrire dans les registres à disposition du public dans les mairies de :** Assas, Castries, Guzargues, Montaud, Saint-Drézéry, Teyran qui tiennent également le dossier consultable à la disposition du public. **Registres accessibles au public en permanence aux heures d'ouverture. Un courrier préparé sur papier libre peut également être apporté. Une annotation de dépôt d'un courrier devra alors être écrite dans le registre.**
- **Adresser un courrier à la « Commission d'Enquête du Stockage des déchets »,** Mairie de Castries, », 4 avenue de la Promenade, 34160 Castries.
- **Rencontrer les commissaires enquêteurs** à leurs permanences en mairies de Guzargues, Castries, Saint Drézéry et Montaud . Dates et heures : voir panneaux d'affichage en mairies (*).
- **Signer la Pétition que nous allons bientôt vous proposer sur notre site internet :**

<http://dechargedecastries.fr>

(*)Tous les détails de l'enquête publique (lieux et horaires des permanences des commissaires enquêteurs, dossier soumis à l'enquête, etc.) sont disponibles sur les panneaux d'affichage des mairies ainsi que sur notre site ci-dessus.

Pourquoi « ça pue » ?

A sa création en 2009, le Centre de Stockage de Déchets Ultimes de Castries (CSDU) a été prévu pour recevoir les déchets inertes, encombrants et résidus de traitement de l'usine de méthanisation AMETYST qui traite les déchets de l'Agglomération de Montpellier.

Depuis sa création, AMETYST rencontre des problèmes de fonctionnement et génère des résidus contenant encore des déchets organiques qui fermentent. Ces déchets sont acheminés par camion à la décharge et occasionnent **les odeurs nauséabondes** maintenant ressenties jusqu'à l'office de tourisme de Castries soit à plus de 5.5 km à vol de goélands...

Depuis 3 ans, les nuisances s'accroissent : **nos paysages se dégradent, les déchets plastiques** se répandent régulièrement autour du site et depuis les camions qui ne sont pas toujours bâchés. Les mouches et les rongeurs ont également élu domicile sur le site.



Ce qui nous attend :

L'arrêté préfectoral qui autorise l'exploitation actuelle du site prend fin en février 2014. Nous pensons donc que passée cette date, les nuisances s'amenuiseraient. Et bien non, l'enquête publique en cours va autoriser la création d'un nouveau casier (le n°2) qui doit permettre d'enfouir **415 000 tonnes pendant les 5 prochaines années représentant 460 000 m³ de déchets sur une hauteur de 30 mètres de haut.**

Nous n'en n'avons donc pas fini des odeurs et autres nuisances...

A ce jour, les élus des communes concernés, embarrassés, restent muets

Après des années de silence complaisant et de vote en faveur de la création de cette décharge, les représentants des communes **de Castries, Jacou, Montaud et St Drézéry se sont abstenus**, lors du vote de la délibération visant à ouvrir une nouvelle alvéole (le casier n°2). **Ce premier pas, trop timide, n'a pas permis de stopper l'extension de la décharge. Un vote contre aurait certainement été plus efficace et aurait été très plébiscité par la population.**

Pour que la voix des citoyens soit enfin prise en considération,

Nous avons décidé de créer un collectif de défense de l'environnement avec les associations et les habitants des communes autour de la décharge. Notre objectif est de porter la parole des riverains qui refusent massivement l'extension de cette décharge et militons pour qu'une vraie réflexion sur la gestion et le traitement des déchets se fasse en accord avec les populations.

Bien que la gestion des déchets soit inévitable, nous refusons de sacrifier notre nature encore préservée et d'être les victimes silencieuses des dysfonctionnements issus des choix de solutions techniques inefficaces, inappropriées et onéreuses.

Montaudois, Montaudaises,

Par sa situation au Nord de la décharge, à 3.5kms à peine, notre village, reçoit régulièrement les odeurs par vent de sud « entrées maritimes ». Ce sont notamment ceux d'entre nous qui habitent aux Mazes et au centre du village qui le ressentent le plus. Mais cette nuisance va bien au-delà, elle est l'affaire de chacun d'entre nous.

Vous désirez agir, nous aider par vos compétences, nous soutenir:

Contactez l'antenne locale du collectif « déchargecastries » à Montaud

AssoMontaud, 10 impasse le clos des Aspres Tél : 06 14 36 19 29

Email : assomontaud@gmail.com

Site : <http://asomontaud.fr>

